

Agir en faveur de la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS)

Une offre responsable et engagée Passez à l'action avec l'Afdas

Pourquoi cette offre ?

Favoriser un environnement de travail sécurisé et sûr pour toutes et tous.

Respecter l'intégrité des personnes en situation professionnelle.

Outiller votre structure et vos collaborateurs.

Quelle promesse ?

Opter pour une démarche responsable au service de votre performance économique et de votre attractivité.

#Entreprises & particuliers

Offre de services

Comment se présente cette offre ?

Une offre à tiroirs qui répond à 3 niveaux de besoins : sensibiliser, former, accompagner.

1. Sensibiliser

Les parcours Remixt

Pour investir le sujet de façon ludique et mieux le comprendre, l'Afdas et Remixt ont créé deux parcours interactifs, accessibles à tous :

- > Le sexisme ordinaire... On s'en parle ?
- > Le harcèlement sexuel... On s'en parle ?

La bibliothèque de ressources de l'Afdas (à venir)

Retrouvez de nombreuses ressources classées par secteur d'activité pour s'informer, comprendre et peut-être agir.

Cibles : entreprises et particuliers

2. Former

Notre offre de formations inédite

Pour qui ?

L'ensemble de vos collaborateurs, et tout acteur de la lutte contre les VHSS dans votre structure.

Pour quoi ?

- > Appréhender les enjeux du sujet.
- > Comprendre et prévenir les comportements sensibles au sein de votre structure.
- > Outiller votre structure et vos collaborateurs pour mettre en place une démarche durable en faveur de la lutte contre les VHSS.

Comment ?

Nos équipes ont négocié pour vous une nouvelle offre de formations animées par des prestataires de formation experts présents sur l'ensemble du territoire.

4 parcours distincts conçus selon des besoins et objectifs professionnels spécifiques :

Parcours 1 jour : **Comprendre et se repérer** - "[Acquérir les fondamentaux en matière de VHSS](#)".

Parcours 2 jours : **Agir et réagir** - "[Contribuer au déploiement des mesures de luttes contre les VHSS dans son organisation et auprès de ses collègues](#)".

Parcours 3 jours : **Mettre en œuvre sa stratégie** - "[Bâtir et déployer son plan d'actions et évaluer ses effets au sein de sa structure](#)".

Parcours 3 jours : **Être Ambassadeur-Référent VHSS de sa structure**.

Modalités pédagogiques :

Nos offres de formations sont disponibles en 100% distanciel, 100% présentiel ou en modalité mixte dans certaines régions.

Durée et le déroulement des formations :

Des parcours de 7 heures (1 jour), de 14h (2 jours) jusqu'à 21h (3 jours) selon les objectifs souhaités, en continu ou discontinu. L'offre de formation est proposée soit en interentreprises (groupes constitués de diverses structures et secteurs).

soit en « intra » pour un ou des groupes dédiés à votre entreprise (sous réserve d'un effectif minimum de stagiaires à former).

Un choix multiple de financements :

Plan de développement des compétences, fonds conventionnels, FNE Formation...

Un financement facilité des formations :

Intermittents du spectacle :

- > Prise en charge financière intégrale du coût pédagogique des offres
- > Levée de carence à l'entrée et à la sortie de formation sur ces offres

Artistes-Auteurs :

- > Prise en charge financière intégrale du coût pédagogique des offres
- > Hors plafond de financement annuel

Journalistes Pigistes :

- > Prise en charge financière intégrale du coût pédagogique des offres
- > Hors plafond de financement annuel

Cibles : entreprises et particuliers

FOCUS FORMATIONS

BON À SAVOIR

Cibles : entreprises

Cibles : particuliers

3. Accompagner

Trois prestations d'appui-conseil au choix en fonction de votre besoin :

- > Pour ancrer la prévention des VHSS dans vos pratiques RH, [optez pour notre appui-conseil RH](#)
- > Pour définir et déployer une politique d'égalité professionnelle intégrant les VHSS, [optez pour notre appui-conseil Egalité Professionnelle](#)
- > Pour enrichir votre démarche RSE en faisant de la lutte contre les VHSS un de vos leviers stratégiques, [optez pour notre appui-conseil RSE](#)

Par qui ?

Des consultants experts du sujet et de l'accompagnement des TPE/PME, qui vous apporteront appui, conseils et outils pratiques pour passer à l'action.

Cible : entreprises

Pourquoi l'Afdas et son conseil d'administration s'engagent ?

Les violences et les harcèlements sexistes et sexuels se manifestent de façon systémique et généralisée dans l'ensemble de la société et n'épargnent aucun secteur.

Une femme sur cinq estime avoir été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle. Dans plus de 4 cas sur 10, c'est un collègue qui est à l'origine du harcèlement. Même si plus de 50% des femmes actives ayant subi des faits de harcèlement sexuel déclarent que ces agissements sont courants sur leur lieu de travail, seules 30% osent en parler à une personne et moins d'un quart à sa direction*.

En outre, les structures relevant du champ de l'Afdas ont été et sont fortement impactées par le sujet. Elles ont notamment fait l'objet d'une importante couverture médiatique ces dernières années.

Le Conseil d'administration de l'Afdas a ainsi mandaté ses équipes de la Direction de l'innovation sociale et de l'ingénierie de projet, afin de créer une offre de services incluant une offre de formation spécifique sur cette thématique.

BON À SAVOIR

* Enquête sur le harcèlement sexuel au travail, réalisée par l'IFOP du 15 au 24 janvier 2014 pour le compte du Défenseur des droits https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_etu_20140301_harcèlement_sexuel_synthese_ifop_0.pdf